

LISTE DE PRIORITÉ D'EMPLOI (art. 5-1.14.2)
(Formation générale jeunes) 2018-2019
Au 30 JUIN 2019

NOMS	QUALIFICATION	CHAMP TRAVAILLÉ	ANNÉES ANTÉRIEURES	2018-2019 AN-JRS	TOTAL CHAMP Au 30 juin 2019	TOTAL
Barbe Lisette	Brevet préscolaire et primaire	01 – ortho	1-000,00	1-000,00	2-000,00	2-000,00
Kirkham Michael Allen	Brevet au primaire en anglais	08	0	1-000,00	1-000,00	1-000,00
Mba Natadjom Gislain	Permis au secondaire champ 13	13	0	1-000,00	1-000,00	1-000,00
Sénécal Michel	Brevet au secondaire champ 13	13	0	1-000,00	1-000,00	1-000,00
Tremblay Denise	Brevet préscolaire et primaire	03 01	00-158,00 0-024,00	0-134,60	1-116,60	1-116,60

Pour reconnaître une nouvelle capacité dans un champ, il faut avoir l'expérience d'enseignement d'au moins deux (2) ans à temps complet, ou l'équivalent à temps partiel, dans le champ visé au cours des cinq (5) dernières années ou 15 crédits dans la discipline.